

SAÔNE-ET-LOIRE

Le budget énergies flann

Pas de chèque énergie ni de dotation exceptionnelle pour les communes, qui s'inquiètent de l'envolée des prix de l'électricité, du gaz, du fioul... Ces augmentations grèvent leur budget 2022 en préparation avec des hausses « de 10 à 35 % » en prévision. À Mellecey et Mercurey, les dernières factures de gaz ont bondi de 500 et 900 % !

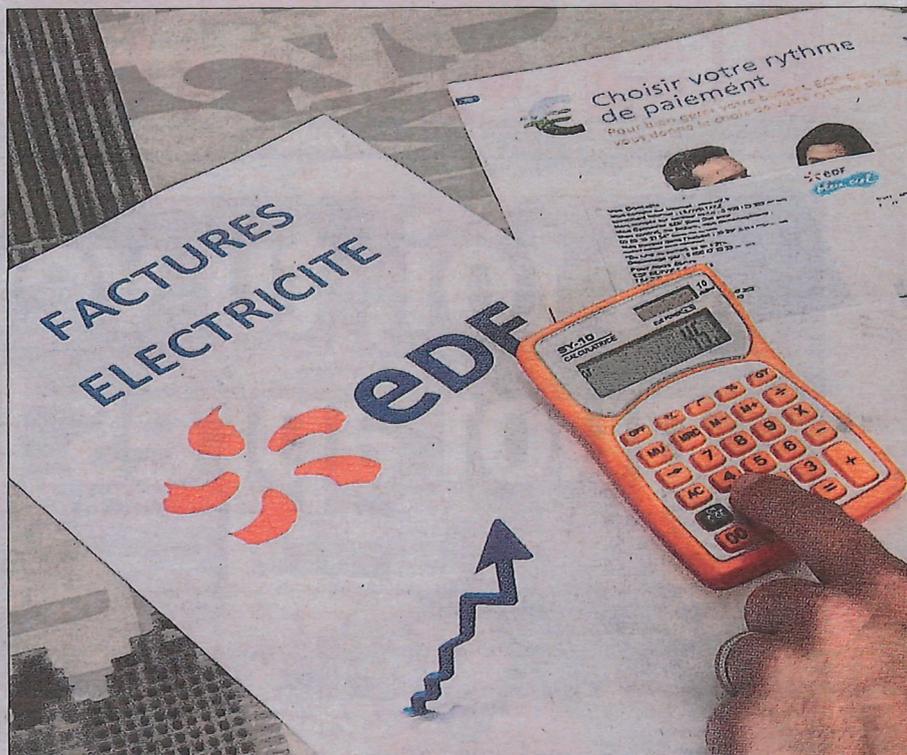
« +500 % sur une facture de gaz, c'est faramineux pour un mois », ne décolère pas Pierre Andriot, maire de Mellecey qui, ce mardi, a tout de suite contacté le Sydesl (*lire par ailleurs*) pour « gueuler ». Il n'est pas le seul. C'est même +900 % pour le maire de Mercurey, Dominique Juillot, qui vient de recevoir une facture de décembre 2021 pour ses bâtiments. D'habitude, c'est 500 € mais là, on nous réclame 5 000 € ! »

Des hausses qui « font mal au budget »

« C'est énorme », souligne Pierre Andriot, le maire de Mellecey qui n'en revient pas et qui estime que « c'est n'importe quoi une telle hausse », d'autant que toutes ses autres factures étaient jusqu'à présent raisonnables. Mais l' élu s'attend bien à une hausse de l'ordre de 40 ou 50 % pour les prochaines. Il avait ce mardi soir une réunion du conseil municipal en prévision du budget. « C'est notre première réunion budget mais le sujet sera au cœur des débats car avec un budget de 1,4 million d'euros, cette hausse du coût des énergies risque de faire mal. »

À Mercurey, Dominique Juillot attend lui aussi les explications du Sydesl. « Il faudrait savoir si c'est une hausse ou un réajustement sur l'année », tempère l' élu qui n'ose croire à « cette facture extravagante qui n'a aucun sens car la commune chauffée au gaz ses bâtiments, dont l'école ». L' élu, également patron d'entreprise, sait d'oires et déjà que la facture des énergies sera salée, « même si 50 % du prix est en tarif régulé, l'autre partie dépend des marchés. »

« Entreprises et collectivités sont



Toutes les communes planchent sur les budgets prévisionnels 2022 qui doivent être votés d'ici fin mars. La lign

Photo d'illustration L'Alsace/Jean-François FREY

logées à la même enseigne », rappelle Dominique Juillot, qui a déjà calculé ce que cette hausse va coûter à son entreprise de scierie, « en plus du prix du bois qui a déjà triplé ».

« Notre poste électricité va doubler de plus ou moins 300 000 € à 500 voire 600 000 € et c'est très inquiétant », souligne l'entrepreneur qui avoue qu'en « 45 ans de carrière, il n'a jamais vu ça, ces coûts qui triplent en quelques mois ». Aussi, cette hausse du gaz l'inquiète-t-elle sachant que le budget de fonctionnement de Mercurey est de 1 million d'euros. « Si notre facture gaz passe de 10 000 à 60 000 €, ça fait mal. Surtout quand ce n'est pas programmé. Cela va imposer des réajustements. »

Catherine ZAHRA

Sydesl : « Cette hausse du gaz est incompréhensible »

« Il doit y avoir un problème avec le marché du gaz », estime Jean Sainson, président du Sydesl (Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire) suite aux plaintes des communes de Mellecey et de Mercurey sur leur dernière facture. « Ce n'est pas possible, une telle hausse », s'inquiète le président face à des prix multipliés par 5 voire 10. « Il y a un souci à l'instant T que nous devons régler car le gaz ne peut pas passer de 0,02 € le kW à 0,11 €. »

Le Sydesl assure le service public de distribution d'électricité sur le département mais aussi du gaz, dont les prix sont négociés par le groupement d'achat des huit syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté pour les huit départements.

Pour le moment, le contrat de l'électricité est toujours à tarif bloqué sur trois ans (il reste encore deux ans) mais le groupement a changé le contrat gaz qui se terminait fin 2021.

420 000 € de surcoût pour le Grand Chalon

Le Grand Chalon compte de nombreux bâtiments recevant du public qu'il faut entretenir mais aussi chauffer et éclairer : conservatoire, Colisée, espace nautique, stade Léo-Lagrange, Espace des arts, École média art (EMA) Fructidor... Et comme pour tout le monde ou presque, la hausse des coûts de l'énergie impacte les finances.

Ajuster la température du chauffage

« Les hausses de coût des fluides du Grand Chalon s'élevaient à 22 %, a-t-on calculé du côté de la communauté d'agglomération. Cela représente 155 000 € supplémentaires sur l'électricité et 265 000 € sur le chauffage. »



Les calories récupérées des eaux usées permettent de chauffer les bassins mais aussi l'air ambiant. Photo d'archives JSL/Marion GIOUSE

Le Grand Chalon avait déjà œuvré pour réduire ses consommations, comme ce fut le cas à l'espace nautique en

2012 dans le cadre de l'Agenda 21. Le système « Degrés bleu » permet de récupérer les calories des eaux usées et de

redistribuer cette chaleur pour chauffer l'air et l'eau (27,5 °C pour le bassin de 50 mètres, 29 °C pour les deux autres). Cela devait permettre une économie de 50 000 € chaque année.

Aujourd'hui, face à ce surcoût de 420 000 € prévu, le Grand Chalon envisage plusieurs pistes afin de réduire sa facture. Cela passera par un ajustement des températures dans les locaux. Il y aura une campagne d'instrumentation et d'ajustement de chauffage, afin de programmer en adéquation avec l'occupation mais aussi des actions de sensibilisation dans les services et auprès des utilisateurs des bâtiments.

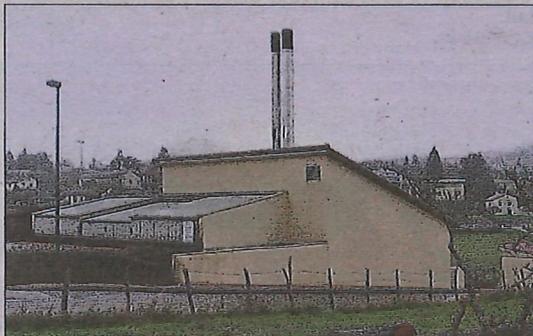
C. Z.

Énergie aussi pour les communes

L'exception de Tramayes : « La hausse des prix des énergies est indolore »

« La hausse des prix des énergies est indolore ou presque pour Tramayes », se réjouit Michel Maya, le maire de cette petite commune de quelque 1 000 âmes, conscient que « cela peut même faire des envieux ».

Il faut dire que la municipalité a 15 ans d'avance ou presque sur les autres communes. « Nous avons commencé par la construction d'une chaufferie bois qui nous a permis d'amortir le réseau chaleur », indique Michel Maya. « Cette chaufferie bois nous permet d'avoir un coût stable sur le chauffage des bâtiments municipaux (mairie, bibliothèque, etc.). En 15 ans, son coût a augmenté de 12 %, soit 0,8 % par an. » Michel Maya et son conseil municipal sont restés sur cette trajectoire. « Et c'est une grosse satisfaction », ne cache pas l' élu. « Nous avons ensuite passé un contrat avec Enercoop qui nous garantissait un prix de l'électricité de la municipalité bloqué sur 6 ans. Nous en sommes déjà à trois ans et Enercoop nous fournit de l'électricité renouvelable française », préci-



La chaufferie bois alimente tous les bâtiments publics de la commune depuis 15 ans. Photo JSL/Chantal BURNOT

se le maire, dont la commune n'utilise ni gaz ni fioul. « Nous sommes d'ailleurs la seule commune de France fournie à 100 % par de l'électricité renouvelable », bombe le torse Michel Maya.

Après la réduction de la consommation, des maisons passives

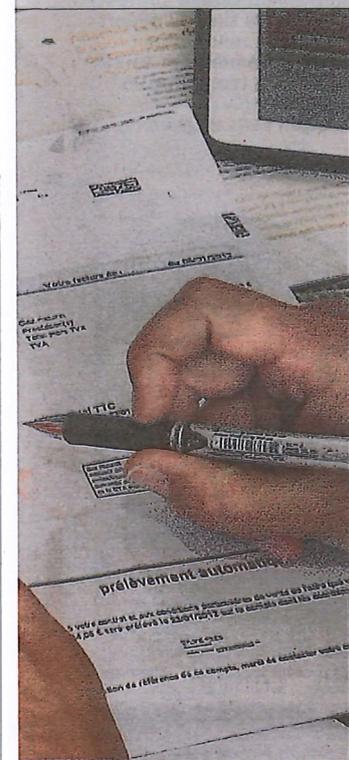
Tramayes a également investi

dans des panneaux photovoltaïques et « nous produisons de plus en plus d'électricité pour la revente », ajoute le maire qui rigole quand on lui dit que, finalement, cette hausse du prix des énergies pourrait bien enrichir sa commune. « Depuis 2008, nous éteignons l'éclairage public de 23 h à 5 h 45 du matin. En 2007, notre consommation électrique, tout compris, était de 400 000 kWh. En 2017, nous

sommes tombés à 117 000 kWh. Faire des économies en éteignant les lumières, c'est facile. On divise par trois notre consommation. Cela se complique pour diviser par quatre. Il faut changer les ampoules pour des leds, etc., éteindre les lumières, cela ne coûte pas cher. Changer sa consommation, c'est plus long et cela demande des investissements », explique celui, qui, depuis 15 ans, « œuvre pour la planète ». Et il a encore des projets sous le coude.

« Nous avons fait des travaux d'isolation mais aussi de confort d'été pour les anciens logements de la gendarmerie. Nous avons étudié les matériaux, l'orientation des logements afin que le chauffage ne coûte pas plus d'un loyer par an et ceux-ci s'élèvent à 350 € pour un T3 et 450 €, un T4, soit 6 € le m² par mois », souligne-t-il. Le maire a aussi un projet de quartier de maisons passives pour « donner l'exemple aux particuliers ». Pour ce faire, Tramayes a même fait un appel à manifestation d'intérêt (AMI).

C. Z.



Énergie inquiète plus d'un élu.

Maires ruraux : « Nous subissons le phénomène de plein fouet »

« La hausse du coût de l'énergie vient s'ajouter aux nouvelles charges des communes qui ne seront pas compensées par les dotations de fonctionnement, comme l'obligation des mairies de participer à la mutuelle de leurs salariés », déplore Jean-François Farenc, président des maires ruraux de Saône-et-Loire. « Il y a la hausse de l'électricité, du gaz mais aussi celle du fioul. Et dans les communes rurales, les mairies, les écoles... sont souvent chauffées au fioul qui sert aussi pour le tracteur du cantonnier, tout le matériel d'élégage, la saieuse, etc. »

Le président des maires ruraux estime que le budget énergie représente 5 à 10 % du budget d'une commune. « Nous sommes tous en train de préparer nos budgets qui doivent être votés fin mars, rappelle-t-il. Il faut donc majorer ce budget de 10, 20 voire 30 % ». Le président des maires ruraux de Saône-et-Loire redoute que cette dépense supplémentaire « morde encore davantage la capacité d'autofinancement des projets des communes. Cette difficulté s'ajoute aux autres. Car si une chaudière au fioul tombe en panne, la loi nous interdit de la remplacer par une autre chaudière au fioul. Ça fait gronder les mairies mais aussi les foyers ruraux qui sont souvent équipés eux aussi de chaudières au fioul. »

Une hausse de 1 000 à 1 500 € pour Blanot

Maire de Blanot, Jean-François Farenc a vite fait le calcul pour sa petite commune de 180 âmes. « Mon budget est d'environ 180 000 € et la hausse des énergies va représenter 1 000 à 1 500 € de plus. Sachant que notre part d'autofinancement est souvent de l'ordre de 10 000 €, cette hausse va nous la réduire de 15 % si nous ne trouvons pas de solution. » Mais le maire de Blanot n'a pas attendu pour réagir. Chaque soir, la commune éteint ses lumières à 22 heures, au lieu de minuit, jusqu'à 6 h du matin. « Ces deux heures d'éclairage en moins devraient nous faire économiser entre 400 et 500 € sur l'année », estime le maire.

À côté, à Donzy-le-Pertuis, le maire a tout bonnement cessé les éclairages la nuit. « Cela fait partie des deux mesures qu'ont pris quasiment tous les maires avec celle de faire installer des panneaux photovoltaïques car, en général, ce sont les opérateurs qui portent les projets, souligne Jean-François Farenc. À terme, cela nous rendrait plus autonomes et indépendants énergétiquement. »

C. Z.

RÉACTION

« C'est un problème majeur »

Marie-Claude Jarrot, présidente de l'Association des maires de Saône-et-Loire (AMSL) et maire de Montceau-les-Mines

« La hausse des prix des énergies est un problème majeur pour lequel l'État a un levier : les taxes. Et il peut intervenir sur la scène internationale. Il faut trouver l'explication à sa source car les événements géopolitiques et la loi de l'offre et de la demande ne peuvent pas être les seules explications. L'État doit limiter les prix, les encadrer. Ce sont des décisions qui incombent au gouvernement et à l'Europe car ce sont des produits de première nécessité. Chacun à notre niveau, nous essayons d'agir, d'alerter et de faire des propositions comme l'Association des maires de France. Ces hausses sont astronomiques. Au niveau de l'AMSL, on s'est emparé du sujet car il est difficile pour les communes d'équilibrer les budgets avec les énergies qui pèsent sur les budgets. Ça déstabilise les prévisions. C'est d'autant plus désagréable que c'est assez incompréhensible. À Montceau-les-Mines, nous avons estimé cette hausse à 35 % dans le bud-



Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau. Photo JSL/Camille ROUX

get primitif tout en sachant que l'avenant que nous avons signé pour le chauffage urbain nous garantit qu'il n'y aura pas de hausse. On nous impose ces hausses de prix alors que nous avons fait et faisons des efforts pour la rénovation énergétique de nos bâtiments. À Montceau, nous avons aussi opté pour l'éclairage urbain intelligent qui s'allume quand il y a du passage et nous utilisons des leds. Chaque municipalité fait beaucoup d'efforts pour limiter sa consommation d'énergie mais aujourd'hui, nous subissons ces hausses de prix sans dotation, si ce n'est celles pour la rénovation énergétique de nos bâtiments. »

Propos recueillis par C. Z.